

Membres	7
Présent(s)	4
Audio/visioconférence	1
Représenté(s)	2
Quorum	5

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2021

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA, Président du Conseil d'administration, Madame Françoise BENOIT, Monsieur Antoine BREINING et Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND

Présents à distance : Madame Suzanne BROLLY

Assistaient en outre : Monsieur Jean-Bernard DAMBIER (Directeur général), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Madame Céline RAYNAUD (Directrice du Pôle Gestion Locative et Relation Client), Madame Evelyne BRONNER (Directrice du Développement et de l'Investissement) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Absents et excusés : Madame Anne BOUCARD (procuration à Monsieur Salah KOUSSA) et Monsieur Bernard MATTER (procuration à Monsieur Antoine BREINING)

Le Bureau,
Vu l'avis de la Commission d'aides à la vie associative du 4 novembre 2021,
Vu le rapport du Directeur général,
Délibère :

B/2021/035 : CAVA : Demandes d'aides présentées par diverses associations au titre d'actions à réalisées ou à réaliser en 2021

Il est décidé :

1. D'accorder aux associations, les subventions suivantes :
 - Initiatives de la Montagne-Verte - « Bien vivre dans son quartier » - 1 000 €
 - Gospel Kids - « Clip - Génération Gospel Kids » - 3 000 €
 - Caisse des écoles de Strasbourg - « Projet de réussite éducative de Strasbourg 2021 » 2 400 €
 - Initiatives de la Montagne-Verte - « Animations de fin d'année » - 1 000 €
 - Strasbourg Thaï Boxing - « Animations sportives dans les QPV » - 3 000 €

- Association Sportive et de loisirs de l'Elsau (ASLE) - « Street sport live » - 3 000 €
 - Skin Maximizer Entertainment - « Web série : Au pied d'ma tour » - 3 000 €
 - Cie Corps & Graph' - « Battle Afro dance connexion » - 3 000 €
 - Sport et Solidarité Jeunesse 67 - « La boxe, le vecteur d'insertion ! » - 3 000 €
 - Horizome - « Réappropriation des espaces communs au 42 Avenue Racine » - 3 000 €
- Soit un montant total de **25 400 €**

2. D'autoriser le Directeur général à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Jean-Bernard DAMBIER
Pour extrait conforme